|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-14) Busan, 20 octobre – 7 novembre 2014** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 5-F** |
|  | **6 septembre 2013** |
|  | **Original: anglais** |
|  | |
| Note du Secrétaire général | |
| CANDIDATURE AU POSTE DE vice-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | |
|  | |
|  | |

Comme suite aux informations données dans le Document PP-10/3, j'ai l'honneur de soumettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

**Madame Magdalena GAJ (République de Pologne)**

au poste de Vice-Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications.

Dr Hamadoun I. TOURÉ   
Secrétaire général

**Annexe**: 1

**République de pologne**Ministre de l'administration et de la numérisation  
*Michał Boni*DT-WWZ-0879-24/2013

Varsovie, le 27 août 2013

Dr Hamadoun I. TOURÉ  
Secrétaire général  
Union internationale des télécommunications

Votre Excellence,

La République de Pologne est fermement déterminée à contribuer à la réalisation des buts et objectifs de l'Union internationale des télécommunications. Je suis convaincu que la coopération étroite entre les Etats Membres de l'UIT est indispensable à la poursuite du développement des TIC dans le monde. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement polonais attache la plus haute importance aux travaux menés dans le cadre de l'UIT et s'intéresse de très près à l'avenir de cette organisation.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République de Pologne a pris des décisions concernant les candidatures qui seront soumises par la Pologne à la prochaine Conférence de plénipotentiaires de 2014.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la République de Pologne présentera des candidatures au Conseil de l'UIT ainsi qu'au poste de Vice-Secrétaire général. La candidate présentée par la Pologne pour le poste de Vice-Secrétaire général est Madame Magdalena Gaj, Présidente de l'Office des communications électroniques de la République de Pologne.

Madame Gaj est présidente de l'Autorité polonaise de régulation depuis le début de l'année 2012. De 2009 à 2012, Madame Magdalena Gaj, nommée Vice-Ministre, était responsable du marché polonais des télécommunications au sein du Ministère de l'infrastructure et du Ministère de l'administration et de la numérisation. Conseillère juridique et spécialiste du droit des télécommunications, Madame Magdalena Gaj possède une excellente formation, une longue expérience des postes les plus élevés au sein du gouvernement ainsi qu'une expérience approfondie des relations internationales. Elle a contribué à l'adoption de nouveaux amendements apportés à la Loi sur les télécommunications, qui a facilité le développement de réseaux et de services de télécommunication large bande ainsi que la mise en oeuvre du passage au numérique en Pologne. Elle est à l'origine, dans ce pays, d'un certain nombre de travaux importants dans le secteur des TIC qui visaient à renforcer l'inclusion numérique et à promouvoir la participation des femmes dans ce secteur. Ses capacités de négociation, son aptitude à créer des alliances et à dégager des compromis seront de précieux atouts pour l'Union. Les capacités de gestion de Madame Magdalena Gaj ont été essentielles pour mener à bien l'organisation du Colloque mondial des régulateurs de 2013 qui a eu lieu en Pologne.

La diplomatie polonaise s'attachera en priorité à promouvoir, au cours de l'année à venir, la candidature de Madame Magdalena Gaj présentée par la Pologne.

Des formulaires officiels de candidature seront soumis conformément aux textes fondamentaux de l'Union.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Candidature au poste de  Vice-Secrétaire général  **Madame Magdalena GAJ  (République de Pologne)** |

**Carrière**

Madame Magdalena Gaj est actuellement présidente de l'Office des communications électroniques (UKE) de l'Autorité nationale de régulation de Pologne.

Conseillère juridique diplômée et spécialiste du droit des télécommunications, Madame Magdalena Gaj travaille dans l'administration publique depuis plus de 12 ans. Elle a une longue expérience des postes les plus élevés au sein de l'Etat. Sa carrière est, depuis le début, étroitement liée au secteur des télécommunications et Madame Magdalena Gaj a gravi tous les échelons de sa profession.

Depuis le début de l'année 2012, Madame Magdalena Gaj est présidente de l'Autorité nationale de régulation de Pologne (UKE). De 2009 à 2012, Madame Magdalena Gaj, nommée Sous-Secrétaire d'Etat par le Ministre de l'infrastructure, puis par le Ministre de l'Administration et de la numérisation, était chargée du marché polonais des télécommunications.

Au sein de ces ministères et de l'Autorité de régulation, elle s'est employée à surmonter les obstacles à l'investissement dans le secteur des télécommunications. Ses travaux ont débouché sur l'élaboration et l'adoption d'une loi favorisant le développement des réseaux et des services de télécommunication. Cette loi a encouragé les entreprises et les collectivités locales à investir dans l'infrastructure des télécommunications et a permis de mieux utiliser les fonds européens destinés au développement du réseau Internet.

Madame Magdalena Gaj a été la principale architecte du processus de numérisation en Pologne. Grâce à son engagement et à sa détermination, le passage au numérique a été mené à bien sans accroc. Elle a conçu et mis en oeuvre la stratégie nationale dans ce secteur, a préparé des projets de loi ainsi que des campagnes d'information et a supervisé le contrôle technique de la propagation du signal DVB-T.

Madame Magdalena Gaj a été chargée de l'élaboration et de l'adoption d'amendements de la législation polonaise en matière de télécommunications afin de mettre celle-ci en conformité avec la législation de l'Union européenne. Elle a aussi été responsable des travaux menés par le Conseil de l'Union Européenne dans le domaine des télécommunications lors de la Présidence polonaise en 2011. Madame Magdalena Gaj a renforcé la participation de la Pologne aux activités de l'UIT, notamment avec l'organisation par la Pologne de l'édition 2013 du Colloque mondial des régulateurs – auquel 700 participants de 130 pays ont pris part et qui a été couronnée de succès.

En outre, Madame Magdalena Gaj est à l'origine d'un certain nombre de travaux importants dans le secteur des TIC en Pologne visant à renforcer l'inclusion numérique et à promouvoir la participation des femmes dans ce secteur.

Parmi ses récents projets, on peut souligner le projet national "*Digital Light-keepers*", "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" et "L'Ecole numérique". Des milliers d'enseignants spécialistes de l'Internet, chargés de lutter contre l'exclusion numérique (renforcement des capacités) en particulier des personnes âgées de plus de 50 ans, ont participé au premier de ces projets. Le projet "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" a pour but d'aider les femmes à faire carrière dans ce secteur en Pologne grâce à une coopération étroite avec les instituts techniques et les entreprises du secteur des TIC. Le projet "L'école numérique", destiné aux écoles primaires, a pour objet le renforcement des compétences en informatique des élèves et des enseignants (plus de 400 écoles primaires ont bénéficié de ce projet).

Madame Magdalena Gaj est diplômée de la Faculté de droit de l'Université Marie Curie‑Skłodowska à Lublin. Elle parle anglais, russe et polonais.

Prix et distinctions

1) Prix national décerné par le gouvernement: Médaille d'honneur "Person of merit in communications" pour sa contribution au développement des communications/des télécommunications/de la télévision en Pologne.

2) Prix "Femme de l'année 2012" et Antenne de cristal du monde des médias décernés lors du 12ème Colloque des télécommunications et du monde des médias.

3) Cyborg d'Or des leaders du secteur de l'informatique.

4) Prix INFOSTAT 2012 pour sa contribution à l'élaboration et à l'adoption du premier programme de politique en matière de spectre radioélectrique en Europe.

5) Médaille d'honneur pour sa défense des droits des consommateurs à l'occasion du 50ème anniversaire des droits des consommateurs.

6) Prix "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" décerné par l'UIT (Sommet mondial sur la société de l'information) à Genève en 2012.

7) Certificat décerné par l'UIT pour sa contribution au Fonds d'affectation spéciale pour le SMSI 2012.

8) Diplôme honorifique décerné par Intersputnik.

9) Distinction décernée par la Chambre nationale du secteur des communications électroniques et des télécommunications (KIGEiT) pour sa collaboration de longue date et pour avoir fait appliquer efficacement les règles de la concurrence dans le secteur des télécommunications.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_